



**Convention Cadre de Partenariat**  
**Entre l'ETABLISSEMENT de Formation et le SITE QUALIFIANT**

**Pour la formation : Technicien en Intervention Sociale et Familiale**

**Entre les soussignés :**

L'Institut du Travail Social Pierre BOURDIEU (ITS) N° Siret : 343 962 189 000 27 - APE : 804 D

8 cours Léon Bérard BP 7528 64075 Pau Cedex

Tél : 05 59 84 93 93 - Fax 05 59 84 93 94 - Mail : contact@its-pau.fr

Représenté par son Directeur général : Ludovic Bontemps

Désigné par le terme : « l'établissement de formation »

**Et :**

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE COMMUNAUTE DE COMMUNES MACS

Allée des Camélias

40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE

Téléphone : 05 58 77 23 96 Email : cias@cc-macs.org

Représenté par Monsieur Pierre LAFFITTE Signataire de la présente convention

Désigné par le terme " le site qualifiant"

Un partenariat concernant l'accueil de stagiaires en formation pour l'obtention du diplôme indiqué est établi.

**Article 1: Engagement de l'établissement de formation**

L'établissement de formation s'engage à :

- présenter son projet pédagogique ;
- présenter son projet de professionnalisation par l'alternance ;
- nommer le référent pédagogique chargé du suivi des stagiaires ;
- respecter les modalités règlementant les stages professionnels ;
- participer à l'évaluation des stagiaires, répondre aux sollicitations des référents professionnels (\*)

\*La fonction de référent professionnel du site qualifiant intervient à un double niveau : interne (garant de la cohérence de chaque projet de stage) et en externe (représentant son institution). La fonction de formateur sur site qualifiant intervient en proximité quotidienne avec le stagiaire.





## Convention Cadre de Partenariat Entre l'ETABLISSEMENT de Formation et le SITE QUALIFIANT

Pour la formation : Technicien en Intervention Sociale et Familiale

### Article 2 – Les engagements du site qualifiant

Le site qualifiant s'engage à :

- garantir un accueil personnalisé du stagiaire ;
- nommer un référent professionnel et/ou un formateur site ayant une qualification égale ou supérieure et une expérience professionnelle suffisante pour pouvoir assumer son rôle d'accompagnement. Il doit être désigné avant le début des stages ;
- préciser les modalités de suivi, d'accompagnement des stagiaires ;
- communiquer aux stagiaires le projet du service ou des services les accueillant ;
- mettre à la disposition des stagiaires les ressources institutionnelles, permettre d'expérimenter des situations nécessaires à l'acquisition des compétences, faciliter l'accès aux dossiers des résidents, favoriser la participation des stagiaires aux réunions ;
- évaluer les stagiaires dans les conditions fixées par les textes.

### Article 3

Le document de positionnement du site qualifiant joint en annexe est complété, signé et retourné à l'ITS en même temps que cette convention, il précise les compétences que les stagiaires peuvent développer à travers diverses activités, situations et travaux proposés par le site qualifiant.

### Article 4

Pour l'accueil de chaque stagiaire, une convention de stage, précisant les modalités d'accueil, sera signée entre le stagiaire, le site qualifiant et le centre de formation.

### Article 5

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter du : 17 janvier 2024

A l'issue de cette période, elle pourra être renouvelée par voie d'avenant préalable, écrit et signé par les représentants dûment habilités des parties.

La présente convention pourra être résiliée, à tout moment, par l'une des parties, par lettre recommandée avec accusé réception.


### Article 6

Les parties s'efforceront de régler leurs différends à l'amiable. En cas de désaccord persistant, la juridiction de Pau sera saisie.

Fait en deux exemplaires à PAU le : 17 janvier 2024

I' ITS Pierre Bourdieu  
Le Directeur Général : M. Ludovic Bontemps

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Monsieur Pierre LAFFITTE

  
I.T.S. Pierre BOURDIEU  
Institut du Travail Social  
8 cours Léon Bernard  
BP 7528 - 64075 PAU CEDEX  
Tél. : 05 59 84 93 93  
Fax : 05 59 84 93 94



## Annexe 1

### Positionnement du site qualifiant

Vous trouverez ci-après les éléments qui vous permettront de préciser votre offre d'accueil en lien avec un ou plusieurs domaines de compétences du référentiel du diplôme pour lequel vous vous engagez à contribuer à la formation des stagiaires accueillis.

RAISON SOCIALE DU SITE QUALIFIANT :

Adresse :

Représentant :

Tél :

Fax :

Mail :

#### Diplôme d'Etat de Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale

Textes de référence : Arrêté de formation du 25 Avril 2006

Votre offre de formation au regard du référentiel ci après :

Domaines de compétences	Votre Positionnement		Vos observations
	Oui	Non	
<p><b><u>DC1 - Conduite du projet d'aide à la personne - Stage de 420 heures</u></b></p> <p><b>Evaluer la situation et les besoins de la personne</b></p> <p>1.1.1 Connaître les publics aidés : familles vulnérables, personnes handicapées, âgées ou en risque d'exclusion.</p> <p>1.1.2 Connaître les dispositifs de prise en charge dont relève la personne</p> <p>1.1.3 Poser un diagnostic de situation, évaluer les potentialités de la personne autant que ses désavantages, déficiences et incapacités.</p> <p>1.1.4 Savoir recueillir l'expression des</p>			





attentes des personnes et la prendre en compte

### **Elaborer un projet individualisé dans le cadre d'objectifs définis**

- 1.2.1 Connaître la méthodologie d'élaboration du projet individualisé
- 1.2.2 S'assurer de l'articulation du projet individualisé avec le projet d'établissement ou de service
- 1.2.3 Savoir proposer et formuler un projet individualisé sur la base d'objectifs contractualisés
- 1.2.4 Elaborer le projet individualisé en fonction des besoins de la personne et/ou d'une mission relevant d'un mandat
- 1.2.5 Rechercher le consentement de la personne

### **Mettre en œuvre le projet individualisé**

- 1.3.1 Connaître les droits et obligations des personnes aidées et les respecter
- 1.3.2 Connaître et respecter les règles liées à l'éthique, au secret et à la discrétion professionnelle dans le cadre des missions confiées
- 1.3.3 Organiser son intervention et pouvoir hiérarchiser ses priorités d'action
- 1.3.4 Mobiliser les compétences des personnes aidées et susciter leur participation
- 1.3.5 Savoir mettre en œuvre des stratégies (environnement, ressources, contraintes, etc...)
- 1.3.6 Savoir agir dans le cadre d'une mission relevant d'un mandat

### **Evaluer le projet individualisé**

- 1.4.1 Savoir évaluer ses méthodes pratiques et outils
- 1.4.2 Savoir partager les analyses avec la personne et les partenaires
- 1.4.3 Savoir impliquer les personnes dans l'évaluation de leur situation
- 1.4.4 Pouvoir mesurer les attentes et la



<p>satisfaction des personnes à travers des indicateurs pertinents</p> <p>1.4.5 Evaluer les réponses apportées aux personnes en utilisant des outils et des procédures adaptées</p> <p>1.4.6 Savoir mesurer les écarts entre les attentes de la personne et les réponses apportées et en déterminer les causes</p> <p>1.4.7 Réactualiser le projet individualisé en conséquence</p> <p>1.4.8 Savoir préparer une fin d'intervention</p> <p>1.4.9 Savoir prendre du recul sur les pratiques professionnelles et les conceptualiser</p> <p><b>Participer à la conception et à la mise en œuvre d'actions collectives</b></p> <p>1.5.1 Savoir repérer une problématique commune à un groupe et la traduire en projet d'action</p> <p>1.5.2 Savoir participer à l'élaboration ou initier des actions collectives</p> <p>1.5.3 Connaître les techniques d'organisation et d'animation de groupe</p> <p>1.5.4 Savoir mobiliser les personnes</p> <p>1.5.5 Savoir évaluer une action collective</p>			
<p><b><u>DC4 - Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne – Stage de 420 heures</u></b></p> <p><b>Mettre en œuvre un programme progressif d'apprentissage</b></p> <p>4.1.1. Savoir mobiliser les potentialités de la personne et valoriser ses acquis</p> <p>4.1.2. Savoir mettre en œuvre une intervention éducative en utilisant des méthodes et des techniques pédagogiques adaptées</p> <p>4.1.3. Savoir transmettre à la personne la capacité d'évaluer elle-même ses réussites et ses besoins</p> <p><b>Favoriser l'appropriation des actes du</b></p>			





### quotidien et du cadre de vie

- 4.2.1. Permettre aux personnes d'intégrer la dimension sociale de l'habitat et du cadre de vie
- 4.2.2. Faire des propositions de personnalisation de l'habitat.
- 4.2.3. Proposer des solutions pour l'aménagement et l'équipement du logement ou sa réorganisation.

### Conseiller sur la gestion du budget quotidien

- 4.3.1. Connaître les principes de base de la gestion d'un budget quotidien
- 4.3.2. Conseiller sur les achats courants
- 4.3.3. Identifier les situations à risque de surendettement

### DC5 – Contribution au développement de la dynamique familiale – Stage de 175 heures

#### Aider et soutenir la fonction parentale

- 5.1.1. Connaître les grandes orientations des politiques familiales et de la politique de l'enfance
- 5.1.2. Etre en capacité d'informer les membres du groupe familial sur leurs droits et devoirs vis à vis des enfants et de la société
- 5.1.3. Informer les enfants sur leurs droits et leurs devoirs
- 5.1.4. Repérer les potentialités et les capacités du groupe familial et savoir s'appuyer sur les personnes ressources au sein de la famille
- 5.1.5. Permettre aux parents de favoriser le développement global de l'enfant et de l'adolescent
- 5.1.6. Connaître les besoins du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent
- 5.1.7. Apprendre aux parents à prendre soin du nourrisson
- 5.1.8. Repérer les signes de carence ou de retard dans le développement des





- enfants et des adolescents
- 5.1.9. Participer à l'éducation et à la socialisation de l'enfant ou de l'adolescent
  - 5.1.10. Proposer des activités propres au développement de l'enfant
  - 5.1.11. Repérer les difficultés scolaires des enfants et participer au soutien scolaire

**Accompagner la cellule familiale dans des situations de modification importante de la vie**

- 5.2.1. Repérer les conséquences d'une nouvelle situation familiale pour chacun des membres de la famille
- 5.2.2. Proposer à la famille des modalités d'action adaptées à la nouvelle situation
- 5.2.3. Accompagner les différents membres de la famille dans leur recherche d'un nouvel équilibre de vie
- 5.2.4. Repérer les difficultés que peut rencontrer la cellule familiale lors de l'arrivée d'un enfant au foyer
- 5.2.5. Participer à l'accompagnement des personnes en fin de vie et soutenir les autres membres du foyer dans la période qui suit le décès
- 5.2.6. Aider la cellule familiale à envisager et préparer la période qui suit le décès.

**Favoriser les situations de bienveillance et agir dans les situations de maltraitance**

- 5.3.1. Connaître les grandes orientations des politiques en matière de majeurs protégés et de protection de l'enfance
- 5.3.2. Informer sur les mesures de protection juridique des personnes vulnérables
- 5.3.3. Connaître les dispositifs de lutte contre la maltraitance
- 5.3.4. Repérer les dynamiques intra-



<p>familiales, alerter sur les situations de violence familiale ou de maltraitance et mettre en lien avec les institutions concourant à la protection de l'enfance ou des adultes</p>			
<p><b><u>DC6- Accompagnement social vers l'insertion – Stage de 140 heures</u></b></p> <p><b>Informier et orienter vers des services adaptés</b></p> <p>6.1.1 Connaître les droits et les libertés fondamentales des personnes</p> <p>6.1.2 Rappeler (et donner des repères) sur les lois et les règles sociales permettant à la personne ou au groupe de s'y inscrire en tant que citoyen.</p> <p>6.1.3 Connaître les équipements et les services de proximité auxquels les personnes peuvent faire appel</p> <p>6.1.4 Connaître les prestations et aides financières éventuelles et les conditions générales de leur utilisation</p> <p><b>Accompagner les personnes dans leurs démarches</b></p> <p>6.2.1. Contribuer à l'émergence, à l'élaboration et au suivi de projets personnels ou professionnels.</p> <p>6.2.2. Identifier les critères inhérents à la faisabilité du projet des personnes</p>			

Fait à

Le

Le site qualifiant (cachet et signature)

Nom du représentant

---